



Candidature au contrôle de connaissances en vue d'une admission dans un établissement public à la rentrée 2021 d'un élève scolarisé dans un établissement

Ce document est à compléter et à envoyer par mail exclusivement à ce.vice-recteur@ac-guadeloupe.fr avant le mardi 11 mai 2021 accompagné :

- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- D'une copie des résultats des évaluations scolaires (bulletins trimestriels ou relevés de notes) de cette année et de l'année dernière (2020-2021 et 2019-2020) ;
- Pour les jeunes instruits à domicile : les deux derniers rapports de contrôle.

Mercid'indiquer en objet du mail : Test privé public + nom et prénom de l'enfant.

Les commissions d'évaluation se réuniront le 19 mai 2021.

Elève	Représentant légal
Nom :	Civilité :
Prénom :	Nom :
Date de naissance	Prénom :
Lieu de naissance :	Adresse :
Classe actuelle :	Téléphone :
Etablissement actuel :	Adresse mail obligatoire* :
LV1 :	Date et signature :

En cas de réussite : classe souhaitée

option/spécialité professionnelle

Pour les élèves souhaitant intégrer une classe de première ou de terminale, après avoir obtenu un avis favorable, la commission du rectorat décidera des enseignements de spécialité ou de la filière en fonction des places disponibles de la même manière que les élèves issus de l'enseignement public.